

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau ([bournezeau.fr](http://bournezeau.fr)), nous vous invitons à ajouter l'adresse email [no-reply@newsletter.neopse.com](mailto:no-reply@newsletter.neopse.com) dans vos expéditeurs approuvés.



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### **Prochain Conseil Municipal**

Nous vous informons que le prochain Conseil Municipal aura lieu le : **mardi 10 septembre 2024**, à 20h00, à la petite salle du Mitan Vendéen.

A l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2024
2. Information des actes signés par le Maire dans le cadre des délégations de signature
3. Comptes rendus des commissions et comités
  - Comité « Enfance Jeunesse » du 23 juillet 2024
  - Comité « Bâtiments, gestion des salles » du 2 juillet 2024
4. Finances
  - Budget annexe « Salle du Mitan Vendéen » - Décision modificative n° 1
5. Marchés publics
  - Acquisition d'un véhicule utilitaire pour les besoins du service technique
6. Réseaux
  - Redevances au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour l'année 2024
7. Questions diverses.

### **Réunion publique : révision du PLUi**

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay organise des **réunions publiques** pour discuter de la révision 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ces rencontres sont l'occasion pour les habitants de s'informer et de participer aux discussions sur l'aménagement futur de leur territoire. Voici le calendrier des réunions :

- Mardi 3 septembre :

- 18h : Réunion à la Communauté de communes à Chantonnay
- 20h : Réunion à la salle de la Forêt à Saint-Prouant

- **Mercredi 11 septembre :**

- 18h : Réunion à la salle du Cottage à Saint-Martin-des-Noyers
- **20h : Réunion à la salle du Mitan à Bournezeau** 🗣️

Ouvert à tous – Entrée libre

**Avis enquête publique**

Par arrêté n°2024-13 en date du 24/07/2024, la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonay a ordonné l'ouverture d'une **enquête publique portant sur la procédure n°0.4 de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Chantonay**.

👉 Cette enquête est ouverte pendant 31 jours consécutifs du : **lundi 16 septembre au mercredi 16 octobre 2024 inclus**.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- au siège de l'enquête, en mairies de Bournezeau et de Saint-Germain-de-Prinçay aux jours et heures habituels d'ouverture au public où seront mis à disposition une version papier et une version dématérialisée à partir d'un poste informatique,
- sur les sites internet de la Communauté de communes du Pays de Chantonay [www.cc-paysdechantonay.fr](http://www.cc-paysdechantonay.fr) et des communes de Bournezeau et de Saint-Germain-de-Prinçay.

Monsieur Denis GALLOIS, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nantes.

**Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public** pour recevoir ses observations écrites ou orales, dans les conditions suivantes :

- ◆ Lundi 16 septembre, de 9h à 12h au Siège de la CC du Pays de Chantonay, 65 avenue Général de Gaulle – BP98 – 85 111 CHANTONNAY cedex
  - ◆ Vendredi 20 septembre, de 15h à 18h à la Mairie Bournezeau (nouvelle adresse pendant travaux) 1bis place des Papillons – 85480 BOURNEZEAU
  - ◆ Jeudi 3 octobre, de 9h à 12h à la Mairie St Germain de Prinçay, place de la Mairie – 85110 SAINT-GERMAIN-DE-PRINCAY
  - ◆ Mercredi 16 octobre, de 14h à 17h au Siège de la CC du Pays de Chantonay, 65 avenue Général de Gaulle – BP98 – 85 111 CHANTONNAY cedex
- Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions pendant toute la durée de l'enquête et avant la fin de l'enquête :

- sur les 3 registres papier composés de feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur,
- par courrier ✉ à l'adresse du siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur ;
- par courriel 📧 à l'adresse [plui@cc-paysdechantonay.fr](mailto:plui@cc-paysdechantonay.fr) avec demande d'accusé de réception, à l'attention du commissaire enquêteur et en précisant dans l'objet : Enquête publique Modification du PLUi 0.4.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège de la Communauté de communes du Pays de Chantonay, dans les mairies de Bournezeau et de Saint-Germain-de-Prinçay, à la Préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également consultables sur le site internet de la Communauté de communes [www.cc-paysdechantonay.fr](http://www.cc-paysdechantonay.fr) et des communes de Bournezeau et de Saint-Germain-de-Prinçay.

Au terme de l'instruction, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification 0.4 du PLUi, éventuellement modifié au vu des observations et des conclusions du commissaire enquêteur.

⇒ Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service Planification de la [Communauté de communes du Pays de Chantonnay](#).

### **Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées dans le centre bourg de Bournezeau**

Les travaux vont se poursuivre la semaine prochaine.

La rue du château sera barrée jeudi 12 septembre, une déviation sera mise en place.

### **Journées européennes du patrimoine 🏡 : 21 septembre 2024**

Pour les [journées européennes du patrimoine](#), nous ferons cette année une balade contée animée par les architectes SOCLE (pour une restitution de leur résidence d'architectes qui a eu lieu durant l'année 2023-2024).

Programme des festivités du **samedi 21 septembre** :

- ▶ De 17h00 à 18h30 : balade contée des architectes. Rendez-vous au 3 avenue du Moulin (Maison Meunier) à côté du parking de la pharmacie.
- ▶ De 18h30 à 21h00 : restauration buvette avec animation musicale sur la place de la Liberté organisée, par le café la Une de Mai.
- ▶ À 21h00 : lectures au lavoir "parole(s) de lavoirs" par des comédiens amateurs (les CTT), derrière la pharmacie. Places limitées. Renseignements et réservation au 06.70.44.25.99.
- ▶ De 22h00 à 23h00 : animation musicale sur la place de la Liberté, organisée par le café la Une de Mai.

### **Détenteurs de porcs 🐷 et de sangliers**


La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, **sans danger pour l'homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux** et l'économie de la filière porcine. Elle circule dans plusieurs pays européens. La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries issues des animaux infectés. Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer et conformément à la réglementation en vigueur (obligation depuis le 01/01/2019), il est demandé à tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit **déclarer et identifier ses animaux et cela dès 1 seul porc ou sanglier**.

Cette déclaration s'effectue auprès de l'EdE (Etablissement de l'élevage) : Maison de l'Agriculture, Service identification 85, 21 boulevard Réaumur, 85013 LA ROCHE SUR YON Cedex. Tél : 02.51.36.84.00 / [identification85@pl.chambagri.fr](mailto:identification85@pl.chambagri.fr)  
De plus, afin de limiter la propagation du PPA, des mesures sanitaires sont à respecter : <https://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir>

### **Collecte de déchets d'amiante liée**

Le SCOM (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères) propose des collectes ponctuelles des déchets inertes d'amiante liée pour les petites quantités détenues par les particuliers du territoire.

La **prochaine collecte** aura lieu, à la déchèterie de Chantonnay, **le lundi 7 octobre 2024** de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

 Inscription obligatoire auprès du [SCOM](#) au 02.51.57.11.93. Date limite d'inscription et récupération du kit : vendredi 27 septembre 2024.

### **Campagne promotionnelle d'analyses des eaux de puits**

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose une **nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits**.

Si vous consommez l'eau de puits, en assurer la qualité sanitaire est indispensable pour la sécurité de chacun. La présence de nitrates ou de bactéries dans votre eau est en effet nuisible à votre santé. L'analyse bactériologique et chimique de votre eau permettra de les détecter. Ayez le bon réflexe, un contrôle annuel pour vous et vos proches est nécessaire.

**Entre le 16 septembre et le 11 octobre 2024**, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels.

⇒ Renseignements : 02.28.85.79.79 ou [labo@vendee.fr](mailto:labo@vendee.fr) /

<https://laboratoire.vendee.fr/larticle-du-fil-info/analyse-des-eaux-de-puits-nouvelle-periode-promotionnelle-2024>

### **Résultat de l'enquête "Ensemble, créons nos projets de demain !"**

Dans le cadre de l'élaboration de la Convention Territoriale Globale 2024/2027 avec la CAF, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a élaboré en début d'année, une enquête « Ensemble, créons nos projets de demain ! » à destination des familles du territoire autour des thématiques suivantes : 🧑👧

Petite enfance 🧑👧 Enfance et jeunesse 🧑👧 Parentalité.

Les résultats de cette enquête sont consultable en ligne :

<https://www.paysdechantonnay.fr/ambitionsfamilles/>

### **La Micro-Folie itinérante au Pays de Chantonnay**

Chaque mois, la Micro-Folie vous propose des animations thématiques pour tous les âges : visites guidées, ateliers créatifs, lectures d'albums en lien avec l'art, découverte de la réalité virtuelle, conférence, etc...

En septembre, venez découvrir le courant impressionnisme.

La Micro-Folie du Pays de Chantonnay est ouverte salle des Arcades à Chantonnay jusqu'au samedi 15 juin. En mai et en juin, les liens entre art et sport sont mis à l'honneur.

Gratuit et accessible à tous !

👁️ Retrouvez le programme des animations proposées sur le [site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay](#).

### **INFORMATIONS ASSOCIATIVES**

#### **Courlisch'club : rando trail 🧑🏃**

L'association du Courlisch'club vous invite à son incontournable **rando-trail du "Bout du Monde"** à St Vincent Puymaufrais, le **samedi 7 septembre** prochain. Coureurs, marcheurs, venez découvrir de nouveaux parcours atypiques sur 9, 15 et 23 km.

. 16h : course à pied gratuite pour les enfants (de 6 à 11 ans)

. 17h : départ pour la rando trail (possibilité de partir à 15h pour les marcheurs)

⇒ Informations complémentaires et inscriptions sur le site de l'association

: <https://courlischclub.wixsite.com/courlischclub>

#### **Basket Club Bournezeau : concours de pétanque / Gala de basket**

L'association du Basket Club de Bournezeau vous rappelle qu'elle organise plusieurs événements ce **week-end du 7 et 8 septembre** :

. **Concours de pétanque** : le samedi 7 septembre, à la salle omnisports, à partir de 13h45.

Bar et grillades sur place.

. **Gala de basket** : matchs seniors

Le samedi 7 septembre dès 18h et le dimanche 8 septembre à 14h et 16h.

⇒ *Toutes les informations sont disponibles sur les réseaux sociaux du BCB, Facebook et Instagram.*

**POUR RAPPEL**

---

**Changement d'horaires  de la pharmacie**

**A partir du 7 septembre** la pharmacie fermera à 12h30 le samedi au lieu de 13h. Pas de changement les autres jours de la semaine, soit pour rappel, la pharmacie est ouverte : du lundi au vendredi de 8h45 à 13h et de 14h30 à 19h30 et le samedi de 8h45 à 12h30.

**Ateliers numériques**


Maxime PONS, le Conseiller numérique du Pays de Chantonnay, vous propose de nombreuses **animations et formations gratuites** afin de vous former dans les usages numériques :

- Ateliers collectifs thématiques
- Rendez-vous individuels
- Matinées numériques (permanence libre)
- Soirées numériques (mini-conférences)
- Permanences à la Maison de l'Emploi
- Ateliers en collaboration avec la Micro-Folie (réalité virtuelle et jeux-vidéo éducatifs)
- Conseils numériques
- etc...

Ces animations sont ouvertes à toutes et tous, pour tous les niveaux de compétences. Le prêt de matériel durant certaines animations est possible (ordinateurs, tablettes, etc...).

⇒ *Renseignements complémentaires et programme des activités au 06.25.05.66.55 ou sur le [site de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay](#).*

**Lotissement communal "Le Haut Bois"**

 4 lots sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ *Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)*

**Agenda**



[07/09/2024 au 08/09/2024](#)

[Gala de basket / Concours de pétanque](#)

[organisés par l'association Basket Club Bournezeau](#)



[07/09/2024](#)

### [Rando trail](#)

[organisée par l'association du Courlich'Club](#)



[10/09/2024](#)

### [Conseil Municipal](#)

[Le Conseil Municipal aura lieu le mardi 10 septembre 2024, à 20h00, à la petite salle du Mitan Vendéen](#)



[11/09/2024](#)

### [Réunion publique PLUi](#)

[La Communauté de communes organise des réunions publiques pour discuter de la révision 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal \(PLUi\)](#)



[14/09/2024 au 15/09/2024](#)

### [20 ans de la Compagnie La Folie de l'Ange](#)

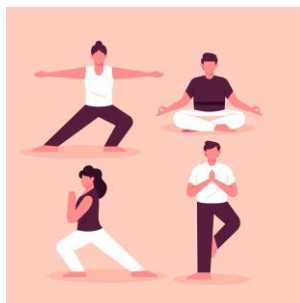
[organisés par l'association "Compagnie la Folie de l'Ange"](#)



[21/09/2024](#)

### [Journées européennes du patrimoine](#)

[A l'occasion des journées européennes du patrimoine, la commune de Bournezeau vous propose plusieurs évènements](#)



[28/09/2024 au 29/09/2024](#)

### [Stage Tai Chi](#)

[organisé par l'association Gingko](#)

### **Rendez-vous avec Madame le Maire**

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

---

#### **Mairie de Bournezeau**

**1 bis place des Papillons**

**(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)**

**85480 Bournezeau**

 : 02 51 40 71 29  [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

#### *Horaires d'ouverture de la mairie :*

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

 Site internet : <http://bournezeau.fr>

*Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.*

**!\ Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.**